

République Française
Département du Lot

CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LE MONTAT
46090

LISTE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 22 JANVIER 2026

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal :	En exercice :	Qui ont assisté à la réunion :
15	15	11 (dont : 2 membres ayant reçu 1 pouvoir)

Date de la convocation :

15.01.2026

Date d'affichage :

15.01.2026

ETAIENT PRESENTS : Jean - Paul MOUGEOT (ayant reçu pouvoir de Nathalie CAMPOSET), Magali MIQUEL (ayant reçu pouvoir de Laetitia VAIRON), Pierre REDOULES, Joëlle VANBESIEN, Jean - Pierre GOURGOU, Joseph ALAGARDA, Peter BOUHRAOUA, Pascal IMBERT, Marc CHASTAGNER, Eloïse BRUGIDOU, Mélissa CAVALIE.

ETAIENT EXCUSES : Laetitia VAIRON (ayant donné pouvoir à Magali MIQUEL), Bertolino TORRES, Aurélie GOUTINES. Nathalie CAMPOSET (ayant donné pouvoir à Jean - Paul MOUGEOT).

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Magali MIQUEL.

L'an deux mille vingt - six et le vingt - deux JANVIER à dix - neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni, en réunion ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire : Mr Jean - Paul MOUGEOT.

Délibération N° : 2026 / 01 / 01 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Désignation d'un Secrétaire de séance :

Mme Magali MIQUEL est désignée.

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2026 / 01 / 02 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Approbation du compte – rendu de la réunion du 17 DECEMBRE 2025 :

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2026 / 01 / 03 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Avis sur demande d'adhésion de la commune de SOUCIRAC au Syndicat Intercommunal pour la Fourrière Animale (« S.I.F.A. »).

Approuvée à l'unanimité.

Délibération N° : 2026 / 01 / 04 - Rapporteur : Mr Jean – Paul MOUGEOT :

Projet Partenarial d'Aménagement de l'entrée sud de CAHORS :
Avis de la Commune sur la révision du Plan de Prévention du Risque d'Inondation.

Approuvée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à : 20 H 00

Les délibérations et leurs annexes sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie de LE MONTAT (aux jours et heures habituels d'ouverture).

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE,



M. MIQUEL

LE MAIRE :



J.P.. MOUGEOT.